

**Championnat départemental 22
Printemps 2019
Optimist d2/d3 (benjamins/ minimes)
16/03/2019**

AVIS DE COURSE

Lieu : Pôle nautique sud Goëlo-Base de Binic-

L'Epreuve est régie par:

- les règles de course à la voile (RCV 2017-2020)
- les prescriptions de la FFV
- instructions de course IC type et leurs annexes "Bretagne"
- règlement sportif du CDV 22

1° les instructions et le parcours de courses seront affichés sur le panneau officiel. (Plan et instructions)

2° les prix seront distribués sous forme de coupes pour chaque série

3° l'organisation se réserve le droit de modifier les horaires de course et le nombre de manches à courir suivant les conditions météorologiques.

4° Le club organisateur se dégage de toute responsabilité concernant les activités des concurrents à terre.

5° les prévisions météorologiques seront affichées sur le panneau officiel.

6° Licences FFV (mention compétition) et Autorisation parentale.

7° Confirmation d'inscription selon procédure mise en place par le CDV22

Droit d'inscription : 5 Euros

Programme :

- 9h30 à 11h00 : Confirmations et Inscriptions
- 12h00 : Mise à disposition sur l'eau pour une à plusieurs manches
- 17h00 : Résultats à l'école de Voile

☐ Pôle nautique sud goëlo Quai Robert Richet 22410 Saint Quay Portrieux

Tél : 02 96 70 54 65

☐ polenautique@sbaa.fr

